

GUIDE PRATIQUE POUR L'ACCUEIL DES VÉTÉTISTES

Le Département vous propose quelques conseils et bonnes pratiques qui pourront vous être utiles dans le cadre de l'aménagement de services adaptés à l'accueil des touristes à VTT.

Crédits photos : O. Octobre - P. Saisons - P. Kunkel



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DOME.FR

LA COMMUNICATION

Communiquer en amont sur les services proposés.

L'hébergeur doit faire connaître ses prestations d'accueil des vététistes avant leur arrivée, à savoir :

- ses périodes d'ouverture,
- son tarif à la nuitée,
- l'assurance d'un accueil dès 16 h pour une arrivée et dès 8 h pour un départ de l'hébergement,
- un stationnement voiture longue durée,
- un accès Internet,
- ...



LES SERVICES

Informers les touristes à vélo sur les conditions météorologiques.

L'hébergeur doit informer le visiteur sur la météo par le canal de son choix. (ex. : affichage, Internet, journal...).

Pouvoir assurer le transfert des bagages des touristes à vélo au prochain point d'hébergement (gratuit ou payant).

Il doit pouvoir proposer un service de transfert de bagages de l'établissement au lieu d'hébergement suivant, ou jouer le rôle d'intermédiaire en faisant appel à un prestataire extérieur (taxi...).

Donner la possibilité de réserver un hébergement ou taxi... (gratuit ou payant).

Offrir aux vététistes la possibilité de laver et sécher leur linge (gratuit ou payant).

L'hébergeur doit mettre à disposition des touristes à vélos les équipements nécessaires afin qu'ils puissent réaliser le lavage et le séchage de leurs vêtements :

- machine à laver le linge ou évier pour laver le linge à la main,
- sèche-linge ou local pour faire sécher,
- Ou assurer ces services.

L'ACCUEIL

Apporter un accueil personnalisé et attentionné aux touristes à vélo.

L'hébergeur doit manifester une attention particulière aux touristes à vélo à leur arrivée ou au retour de circuit (il pourra par exemple, leur offrir une boisson à leur arrivée).

Mettre à disposition des touristes à vélo les informations touristiques et de services utiles à leur séjour.

L'hébergeur doit mettre à disposition de ses clients la documentation existante pour son territoire, traduite (si elle existe) dans les langues de sa clientèle (anglais, allemand, néerlandais...) :

- documentation touristique (carte touristique, guide hébergement-restauration, guide pratique),
- informations utiles (horaires train et bus, points d'information touristique),
- documentation spécifique au VTT (sentiers praticables, commerces et hébergements spécialisés),
- contacts des loueurs et réparateurs de vélo professionnels,
- coordonnées des taxis.

Être en mesure de conseiller les touristes à vélo sur le déroulement de leur séjour.

Il doit être en mesure de conseiller les clients sur :

- les itinéraires VTT,
- les sites de visites, les hébergements, la restauration... à proximité.



LA RESTAURATION

Proposer un petit déjeuner adapté aux touristes à vélo - sauf campings et meublés de tourisme.

L'hébergeur doit proposer aux touristes à vélo un petit déjeuner complet adapté à l'effort (pains variés et complets, céréales et muesli, fruits frais et secs, fromage, fromage blanc, œufs, confiture, miel...).

Organiser la possibilité de se restaurer sur place ou à proximité.

- Possibilité de se restaurer sur place (minimum coin cuisine avec réchaud et micro-ondes),
- ou possibilité de se restaurer à proximité (restaurant, épicerie... à moins de 1 km).

Proposer la possibilité de préparer un panier repas à emporter (payant) - sauf campings et meublés de tourisme.

L'hébergeur doit être en mesure de proposer un panier repas sur demande du client.



LES ÉQUIPEMENTS

Être équipé d'un abri à vélos sécurisé de plain-pied.

L'hébergement doit disposer d'un abri sécurisé (soit au minimum un lieu couvert et fermé) sur place, ou à défaut à proximité immédiate (moins de 300 mètres) afin de pouvoir entreposer les vélos.

Pouvoir mettre à disposition un kit de réparation pour les petites avaries.

L'hébergeur doit pouvoir mettre à disposition des touristes à vélo un kit de réparation en cas de petite avarie (matériel pour crevaisson, outil multifonctions, lubrifiant, pompe à pied).

Disposer des équipements nécessaires pour le nettoyage des vélos.

L'hébergeur doit mettre à disposition des vététistes un espace équipé ou au minimum un équipement spécifique (jet d'eau, brosse) pour le nettoyage des vélos.

Mettre à disposition des prises de courant pour la recharge de vélos à assistance électrique.

Disposer d'espaces dédiés aux touristes à vélo - pour les campings.

Mise à disposition de tables et bancs, lices en bois sur ou à proximité des emplacements vélos.



CONTACTS UTILES

Office de Tourisme Terra Volcana - Pays de Volvic

27 place de la Fédération - 63200 Riom
04 73 38 59 45
www.tourisme-riomlimagne.fr
contact@tourisme-riomlimagne.fr

Office de Tourisme des Combrailles

Place R. Gauvin - 63390 St-Gervais-d'Auvergne
04 73 85 80 94
www.tourisme-combrailles.fr
contact@tourisme-combrailles.fr

Clermont Auvergne Tourisme

Place de la Victoire - 63000 Clermont-Ferrand
04 73 98 65 00
www.clermontauvergneturisme.com
info@clermontauvergneturisme.com

Mond'Arverne Tourisme

Sauteyras - 63970 Aydat
04 73 79 37 69
www.mondarverne.com
info@mondarverne.com

Auvergne VolcanSancy

Place de la Mairie - 63680 La-Tour-d'Auvergne
04 73 21 79 78
www.auvergnevolcansancy.com
infostourisme@auvergnevolcansancy.com

Pays d'Issoire Tourisme

9 place Saint Paul - 63500 Issoire
04 73 89 15 90
www.issoire-tourisme.com
tourisme@capissoire.fr

Office de Tourisme du Massif du Sancy

Avenue du Lieutenant Farmont
63240 Le Mont-Dore
04 73 65 20 21
www.sancy.com
ot.sancy@sancy.com

LA NOUVELLE GTMC

LA TRAVERSÉE LÉGENDAIRE UNE ITINÉRANCE À PARTAGER

Plus de 20 ans après sa création, la Grande Traversée du Massif Central - GTMC - renaît à l'été 2018. Préparez-vous pour une aventure unique de près de 1 400 km ! Plus grande, plus accessible, plus moderne, la GTMC nouvelle mouture traverse intégralement le Massif Central.

Des grands lacs du Morvan, en Bourgogne, jusqu'à la Méditerranée, en passant par l'Auvergne et le Puy-de-Dôme, ce sont trois régions, dix départements, quatre parcs naturels régionaux, et un parc national à découvrir par les chemins.

La GTMC se fait aussi plus accueillante. Première expérience de l'itinérance à VTT sur quelques jours ou raid longue distance, elle se prête aujourd'hui à de multiples pratiques et peut se vivre de plusieurs manières, de la plus douce à la plus engagée. Des rondeurs boisées septentrionales aux pentes des volcans de l'Auvergne, du relief acéré des Grands Causses et des Cévennes à la descente par la garrigue vers la mer, chacun sa GTMC !

D'autant que cette nouvelle édition a été conçue pour la pratique du VTT à assistance électrique, ce nouveau vélo qui met la montagne et l'itinérance à la portée de tous. Qu'ils soient novices ou experts, les pratiquants peuvent s'y retrouver pour partager ensemble l'aventure du voyage à VTT.

À découvrir sur :

www.planetepuydedome.com (Rubriques *Destination Volcans / Le Puy-de-Dôme à vélo*)



LE VTT AU PAYS DES VOLCANS D'Auvergne

Ce nouvel itinéraire rend hommage à la beauté des paysages exceptionnels du Puy-de-Dôme avec plus de 200 kilomètres de sentiers balisés et des étapes parmi les plus belles de la GTMC.

Six étapes et des liaisons vous permettent de profiter d'une nature sauvage, intacte mais également un patrimoine et des savoir-faire exceptionnellement riches...

Contact :

Service Tourisme et Thermalisme

Nicole Boudon : 04 73 42 71 03 - nicole.boudon@puy-de-dome.fr



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

[PUY-DE-DOME.FR](http://puy-de-dome.fr)